

VŒUX DE LA CCI Dans les entreprises, une crise se termine, une autre démarre

La cérémonie des vœux de la CCI, mardi 10 janvier, a été placée sous le signe de « l'optimisme » malgré les crises successives qui impactent le monde économique.

« L'année 2022 se termine, nous commençons à souffler, la crise sanitaire semblait s'affaiblir et, globalement, le bilan économique n'en a manifestement pas trop souffert. C'est ce que croient nos femmes ou hommes d'État, car ce n'était qu'un bref répit avec la guerre en Ukraine et la crise de l'énergie qui contraignent de nouveau les entreprises à se remettre en cause et à faire face à de nouvelles angoisses », a déclaré lors des vœux Béatrice Lacharlatte-Montay, la présidente de la délégation de Saint-Malo de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI). « Nous, élus, n'aurons de cesse d'alerter nos gouvernants et institutionnels qui doivent faire face à leurs responsabilités. D'autant que nous, entreprises, n'avons pas à payer le prix de leurs décisions parfois insensées ou irrationnelles. »

La présidente veut tout de

même rester « optimiste », parce que « notre bassin de vie regorge d'entreprises créatives, dynamiques et innovantes. Nous comptons parmi elles, des véritables pépites de l'industrie, de la mode, du digital, de la logistique, du commerce, de la construction, du service, de l'aménagement, de l'habitat... La tâche sera complexe, mais nous sommes déterminés, persévérants, créatifs, innovants et optimistes. »

Un numéro vert pour les entrepreneurs

En ce début d'année 2023, la CCI d'Ille-et-Vilaine (CCI 35), conjointement avec CCI France, a lancé une cellule d'aide envers les entreprises qui connaissent des difficultés en lien avec la crise énergétique, l'augmentation des coûts des matériaux ou des difficultés d'approvisionnement. Cette cellule d'aide se matérialise par un numéro vert gratuit (0805 484 484) à destination





La délégation d'élus de la CCI de Saint-Malo avec sa présidente Béatrice Lachalarde-Montay.

des professionnels, particulièrement les commerçants, industriels et entreprises de services. « Ce numéro vert permet aux entreprises de disposer de réponses qualifiées à leurs questions relatives à la hausse des prix de l'énergie et aux aides

mises en place par le gouvernement », précise Jean-Philippe Crocq, président de la CCI 35. « Il ne s'agit pas d'énumérer l'ensemble des solutions, mais bien d'accompagner l'entreprise pour qu'elle comprenne sa facture d'énergie et qu'elle

sache dans quels dispositifs elle peut s'insérer. »

L'accompagnement des entreprises

Malgré la perte de la gestion du port de Saint-Malo en 2019, puis de celle du port de plaisance

Vauban en 2022, la CCI conserve d'autres atouts, dont celui de gérer le Quai St-Malo et l'aéroport de Dinard/Pleurtuit avec Vinci Airports. Sa principale vocation reste celle d'accompagner les entreprises à toutes les grandes étapes de leurs projets. Cela passe notamment par le soutien aux créations d'entreprises via Initiative pays de Saint-Malo qui accompagne une centaine de porteurs de projets par an. Cet accompagnement passe également par de nombreux liens de partenariats avec des clubs d'entreprises : ASPREZICA, APPA Côte d'Émeraude, ATOUTS, ActifDol, Cercle économique de la Côte d'Émeraude, EGEE, la Fédération du commerce du pays de Saint-Malo... Ou par des liens de synergie avec la Faculté des métiers sur le volet de la formation continue. Une Faculté des métiers qui va s'agrandir à Marville en 2024 pour accueillir celle de Saint-Jouan-des-Guérets.

● De notre correspondant **Matthieu Baron**